



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité – Travail

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) s'inscrit dans la continuité des objectifs poursuivis par le Gouvernement de la République Centrafricaine dans le cadre du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA), principal instrument de planification stratégique du pays.

Il apparait ainsi, selon le scénario tendanciel, une évolution des émissions de gaz à effet de serre de 10 040 GgeCO₂ en 2010 à 14141 GgeqCO₂ en 2025 et 17 644 GgeqCO₂ en 2030. **La capacité de séquestration sur les mêmes horizons est respectivement de 730 714 GgCO₂ et 733 607 GgCO₂.**



Les mesures d'atténuation prises généreront, selon le scénario inconditionnel, une réduction des émissions de gaz à effet de serre respectivement de 9,03% et 11,82% aux horizons 2025 et 2030 par rapport à la situation de référence ; et selon le scénario conditionnel 14,64% et 24,28% aux horizons 2025 et 2030 par rapport à la situation de référence. Les besoins financiers associés à la mise en œuvre de l'ensemble des actions ainsi décrites, sont estimés à 1,764 milliard\$ dont :

- 1,32 milliard \$ pour l'atténuation : 236 millions\$ en inconditionnel et 1,08 Milliard\$ en conditionnel ;
- 443,87 millions de dollars pour l'adaptation : 4438 millions\$ en inconditionnel et 399,48 millions\$ en conditionnel.

Dans le cadre de la Réduction de la pauvreté, renforcement de la sécurité alimentaire, du bien-être humain et des moyens de subsistance en RCA. Le Gouvernement ambitionne d'améliorer, par des actions de restauration et de maintien des paysages, 15% des 8,2 M ha de terres dégradées, soit 1,2 M ha d'ici 2030. 3221 ha en cours de restauration dans le paysage, stratifiés selon les pratiques de gestion des terres et les acteurs tels que les communautés, les agriculteurs, les entreprises privées, etc., et progrès de la restauration (indice de progrès de la restauration 1-5) et 22 232 ha dans le cadre de pratiques améliorées de gestion des terres. Au total, 3 185 597 tCO₂eq d'émissions évitées / absorptions dans les paysages cibles du TRI, conséquence directe des interventions du TRI. 2665 ha où la déforestation est empêchée grâce aux activités directs du projet

